

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 02/10/2026

L'an 2026 et le 2 Octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 25/09/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M RODRIGUEZ Paul, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noémie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, PLUMIER Julie, MM : BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h57), COWET Vincent, GERNO Anthony, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime, SARAZIN Claude

ABSENT(S) ayant donné procuration : Mmes : BRIQUET Virginie à MME PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra à M QUESNEL Maxime, MM : ANDRE Mathieu à MME HERVOT Noémie, GILLES Emmanuel à M GERNO Anthony

Absent(s) : M. RENIMEL Pascal

Secrétaire de Séance : Mickaëlle PIEL

1. 2026 -114 2026-114_GS BROCELIANDE ATTRIBUTION LOT 8 PEINTURE ATTRIBUTION LOT 11 AUVENT

Il est rappelé au Conseil municipal que par délibération 2026-104 du 3 juillet 2026 relative à l'attribution des lots pour le regroupement du GS Brocéliande, il a été notamment décidé :

- De relancer une simple consultation pour les lots suivants :
- N°7 – REVETEMENT DE SOLS – avec modifications des prestations demandées
- N°8 – PEINTURE
- N°11 - AUVENT

Considérant la décision de la CAO du 30 Juin 2026 de remplacer les sols durs par des sols souples, il convient d'intégrer cette prestation au lot n°8 Peinture, et de supprimer le lot n° 7 revêtements de sol.

A cet effet l'agence d'Architecture PI'ERRES Associées a lancé une simple consultation afin de pourvoir les 2 lots suivants :

- N°8 – PEINTURE
- N°11 - AUVENT

Le secrétaire de séance



Mickaëlle PIEL

Pour exécution,
Le Maire,



Paul RODRIGUEZ



Suite à la présentation de l'analyse des offres par l'équipe de maîtrise d'œuvre, les conclusions de la commission d'appel d'offres, réunie le mercredi 30 Septembre 2026 à 16h00, sont portés à la connaissance du conseil municipal :

Date d'envoi de l'avis de publicité sur la plate-forme Médialex, le jeudi 3 septembre 2026 pour une mise en ligne sur la plate-forme Mégalis.

Date limite de réception des offres : le vendredi 18 septembre 2026 à 18h00.

Suite au téléchargement de 21 dossiers, la consultation n'a fait l'objet d'aucune question.

Le registre de dépôt fait mention de la réception de 2 offres dématérialisées.

Après ouverture des plis, les éléments ont été transmis à l'agence d'Architecture PI'ERRE Associées pour procéder à l'analyse des offres.

Suite à la présentation de l'analyse des offres par l'équipe de maîtrise d'œuvre et au regard des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé au Conseil municipal :

- De déclarer infructueux le lot N°8 – PEINTURE,
- De relancer la consultation de ce lot sous la forme d'une simple consultation par mail,
- De fixer la limite de remise des offres au lundi 19 octobre 2026 à 19h00,
- De convoquer une nouvelle CAO le mercredi 28 octobre 2026 à 16h00,
- D'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à entériner les conclusions de la CAO du 28 octobre,
- D'attribuer le lot suivant comme suit :
N°11 – AUVENT – MOUCHY STORES de PEILLAC pour la solution de base, pour un montant de 48 500.00 € HT.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 28 contre : 0 abstention : 0)

Le secrétaire de séance



Mickaëlle PIEL

Pour exécution,
Le Maire,



Paul RODRIGUEZ

